

Conseil des ministres franco-allemand

(29 août 2025)

Initiatives phares en matière de coopération bilatérale

A l'occasion du Conseil des ministres franco-allemand de Toulon le 29 août 2025, la coopération bilatérale continue de se renforcer, avec des avancées sur trois axes : le soutien aux médias et à la lutte contre la désinformation, la coopération transfrontalière et la sécurité civile.

En matière de **soutien aux médias et de la lutte contre la désinformation**, la ministre de la Culture Mme Rachida Dati et le délégué du gouvernement fédéral pour la Culture et les Médias M. Wolfram Weimer, la plénipotentiaire allemande pour la coopération culturelle franco-allemande Mme Anke Rehlinger, et les secrétaires généraux pour la coopération franco-allemande M. Benjamin Haddad et M. Gunther Krichbaum, ont signé une **déclaration d'intention** permettant d'apporter leur soutien à deux projets franco-allemands, face aux défis que nous rencontrons d'un paysage informationnel de plus en plus polarisé et une remise en cause des narratifs :

- celui de **l'eupéanisation d'Arte** visant à développer sur le continent européen le déploiement de la chaîne franco-allemande et à développer la production d'une offre de contenus reflétant la diversité et les valeurs européennes. Le déploiement dès le 7 juillet dernier de la plateforme numérique d'Arte en langue roumaine en Moldavie et Roumanie illustre cette dynamique.
- le projet développé par France Médias Monde et son homologue allemand Deutsche Welle visant à créer ensemble un **bouclier informationnel** en réponse au retrait de l'US Agency for Global Media (USAGM, Radio Liberty et Radio Free Europe) via de nouvelles fréquences radios en Europe et à l'international. L'objectif de cette coopération est de renforcer leurs offres en diversifiant leurs audiences à l'international.

Ces deux projets sont **complémentaires dans leurs objectifs, leurs géographies, leurs formats et leurs audiences et prioritaires** pour nos deux pays. Un **groupe de travail interministériel** franco-allemand sera chargé de suivre leur mise en œuvre.

La coopération franco-allemande s'approfondit également sur les **sujets transfrontaliers**. S'inscrivant dans la dynamique du Traité d'Aix-la-Chapelle, les deux secrétaires généraux pour la coopération franco-allemande ont présenté les perspectives de la coopération transfrontalière animée par le comité de coopération transfrontalière (CCT), à travers une **feuille de route de projets** concrets en matière de **mobilité** (interconnexions et interopérabilité), **d'accès à la santé** (corridor sanitaire), de **formation professionnelle** (extension des opportunités transfrontalières d'apprentissage et d'alternance), **d'énergie** (potentiels géothermiques à la frontière) ou encore du fonctionnement du marché intérieur (faciliter le **détachement des travailleurs**).

Enfin, dans un contexte où les dispositifs nationaux de sécurité civile sont de plus en plus intensément sollicités, notamment sous l'effet du changement climatique, les deux ministres de l'Intérieur M. Bruno Retailleau et M. Alexander Dobrindt ont signé un **accord de coopération en matière de sécurité civile** pour les 5 années à venir. Elle comprend tous les domaines **stratégique, opérationnel et organisationnel liés à la prévention, la préparation aux catastrophes naturelles et leur gestion, ainsi qu'à la protection des populations**, par le biais notamment de l'échange commun d'expertises, en fonction des besoins conjoncturels de chacun, d'informations opérationnelles et de formations. Elle s'inscrit dans le cadre d'un renforcement de la coordination franco-allemande sur les enjeux européens de protection civile.